



FAIRE FACE À LA DIRECTION

— *conseils à l'intention de nos membres*



Le Syndicat des employées et employés nationaux
The Union of National Employees

FAIRE FACE À LA DIRECTION

— conseils à l'intention de nos membres

En tant que représentante syndicale ou représentant syndical, vous pourrez occasionnellement avoir à parler avec des cadres à divers niveaux. Nous comprenons que cela peut parfois s'avérer intimidant.

Les conseils suivants pourraient vous être utiles lorsque vous vous trouverez dans ces situations.

1 FAITES PREUVE D'ASSURANCE

- Renseignez-vous à fond sur les sujets qui feront l'objet de discussion
- Préparez-vous. Renseignez-vous sur les politiques, les ententes et les droits connexes
- N'oubliez pas que vous vous adressez à un cadre en tant que son égal. Assurez-vous donc de vous faire traiter sur un pied d'égalité et non comme un membre du personnel

2 FAITES PREUVE DE PRUDENCE

- Si vous le pouvez, demandez à un autre membre de vous accompagner
- Écoutez ce qui est dit, posez des questions et assurez-vous de bien comprendre les sujets abordés
- Méfiez-vous des offres faites par le patronat
- Récapitulez la discussion pour vous assurer qu'il y a une compréhension mutuelle de ce qui se dit
- Prenez des notes lors de toutes les discussions avec le patronat à des fins de consultations futures
- Lorsque cela est possible, confirmez par écrit les ententes ou les accords

3 FAITES PREUVE DE CRÉDIBILITÉ

- Conduisez-vous de manière à ne pas soulever la critique
- Si votre style de communication est contesté, votre efficacité en tant que représentante syndicale ou représentant syndical est réduite.
- C'est en faisant preuve de respect que l'on vous respectera en retour
- Si vous établissez votre crédibilité, on vous prendra au sérieux
- Vous parlez au nom du SEN; ne partagez pas vos opinions personnelles, ni vos émotions
- N'oubliez jamais que la crédibilité et l'intégrité du SEN se reflètent dans ce que vous dites

